

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamaska
INCORPORÉE.

LES LOGEMENTS OUVRIERS

Profitant du fait que M. Joseph Godbout, échevin du Quartier No Un, n'a pas voulu siéger, mercredi soir dernier, parce qu'on lui avait servi un protêt au sujet de sa qualification foncière, M. Louis Augustin, échevin du Quartier No Cinq, dont l'élection est aussi contestée pour manque de qualification, a réussi à faire adopter une résolution à l'effet d'enlever à la Commission des Logements Ouvriers tous les pouvoirs qu'elle possédait pour l'érection de logements.

La motion de M. Augustin a été secondée par M. Sylvestre, un autre échevin dont l'élection est aussi contestée pour manque de qualification foncière.

M. le Maire a fait remarquer qu'il était bien imprudent de faire adopter une mesure de cette importance, tant que la Cour ne se sera pas prononcée sur la qualification du proposeur et du second de la motion et au moment où le conseil n'était pas complet. Le Maire a aussi noté que l'adoption de cette mesure était une déclaration de non-confiance dans la Commission nommée par le conseil sur la suggestion de la Chambre de Commerce. M. Augustin a essayé d'expliquer que sa motion ne comportait pas cette signification, mais il n'a pas réussi. En effet, quand on enlève tous les pouvoirs que l'on a donnés à un corps, c'est signe que l'on n'a plus confiance à ce corps.

La résolution de M. Augustin a été adoptée par une voix de majorité, et le vote a clairement indiqué que cette affaire avait été montée dans un conciliabule tenu en dehors de l'Hôtel-de-Ville. M. Augustin avait même une résolution qu'un personnage obligeant lui avait rédigée et imprimée au clavographe, motion sur le sens de laquelle il n'avait pas une conception très claire.

Le vote s'est divisé comme suit : Pour la résolution Augustin : MM. Lefebvre, Hallé, Surprenant, Augustin, Sylvestre, 5.

Contre : MM. Benoit, Guillet, Solis et Côté, 4.

Si M. Godbout eut été présent, la motion aurait été défaite.

MM. Benoit, Guillet et Côté ont demandé la reconsidération du vote à la prochaine séance.

Pendant tout le temps qui s'écoulera avant cette séance, rien ne sera fait pour la construction des logements ouvriers, et si le vote est maintenu, on peut prédire avec certitude que les logements ouvriers ne se construiront pas cette année.

Les ouvriers, grâce à la politique progressive de M. Augustin, devront loger dans la rue s'ils veulent rester à Saint-Hyacinthe. S'ils ne veulent pas loger dans la rue, les nouvelles manufactures devront fermer leurs portes à cause du manque de main d'oeuvre, et ce sera le résultat du fait que certains quartiers auront envoyé à l'Hôtel-de-Ville, des hommes dont toute la capacité consiste à empêcher les autres de faire quelque chose.

Il est vrai que nous avons à Saint-Hyacinthe, des hommes qui paraissent intéressés à ce qu'il n'y ait pas trop de nouvelles industries de manière à ce que les salaires restent le plus bas possible. Ce sont les descendants des esprits rétrogrades que nous avions anciennement à Saint-Hyacinthe, et qui votaient toujours contre les règlements favorisant l'établissement de nouvelles industries.

Heureusement que la majorité des citoyens ne se fiait pas à eux et qu'elle les a empêchés de faire un village de la ville de Saint-Hyacinthe.

"Le Courrier," organe des deux députés qui se prétendent des libéraux, a déclaré qu'il voyait avec plaisir cinq conservateurs au conseil, classant évidemment M. Augustin parmi les bleus, quoique ce dernier se vantait dans les assemblées d'être aussi libéral que M. Bouchard.

Le vote qui vient de se donner a donc été un pur vote de parti politique.

Nous n'avons pas d'objection à l'élection de conservateurs à l'Hôtel-de-Ville, mais il est curieux de remarquer comme toujours on élit chez nos adversaires des hommes qui mettent les considérations du parti avant l'intérêt public.

M. Augustin refusait de croire nos amis qui le disaient passé aux bleus. Il ne pourra plus douter de sa métamorphose inconsciente, puisque le "Courrier" déclare en toutes lettres qu'il est, sans le savoir peut-être, un bon conservateur. Ce que cela doit faire plaisir à son gendre M. Wilfrid Girouard.

Le premier vote sur les Logements Ouvriers, s'il sert à nuire au développement de Saint-Hyacinthe, aura aussi servi à prouver au Courrier qu'il ne se trompait pas quand il saluait M. Louis Augustin comme un transfuge du parti libéral, genre L.-J. Gauthier et Armand Boisseau.

LA BROUETTE DU PERE HALLE

La brouette du Père Hallé restera légendaire à St-Hyacinthe. Elle vivra aussi longtemps dans le souvenir de nos concitoyens que la peinture à Lanctôt, dans la mémoire des gens de Sorel.

M. Hallé a tenté d'expliquer son cas à la dernière séance du conseil municipal. Il a réussi tout simplement à s'enfoncer plus profondément dans le ridicule.

C'est un service qu'il aurait voulu rendre à la ville avec sa fameuse brouette, mais il a été obligé de mettre lui-même qu'il avait eu tort de se faire payer. Comme c'est tout simplement ce qui lui a été reproché, ces explications ne valent donc rien du tout.

Il a prétendu que ce qui l'avait induit à offrir son ours sous la forme d'une vieille brouette, c'était que la Maison Bourgeois n'avait pas de brouette montée. Cette raison était si faible que M. Hallé a été forcé de dire qu'il aurait dû tout simplement prêter son véhicule à roue unique en attendant le montage ; cela aurait mieux regardé mais les misérables six piastres le tentaient trop fort. Il n'a pu résister à se faire payer grassement son petit service d'échevin dévoué.

Au cours de ses remarques, il a attaqué le maire Bouchard parce que ce dernier a cru bon de dévoiler l'histoire de la brouette et du tuyau au cours de la dernière élection. Mal lui en a pris, car M. Bouchard lui a fait une leçon dont il se rappellera bien plus longtemps que durera sa vieille brouette.

M. Hallé a déclaré qu'il avait fait ramener la vieille brouette sous son hangar et qu'il en avait acheté une neuve pour le parc. M. Bouchard lui a rappelé qu'il n'avait pas le droit d'acheter quoique ce soit de la ville sans autorisation du conseil, et qu'il devra remettre sa brouette au gardien du parc qui la gardera tant que le conseil n'en aura pas décidé autrement.

La conclusion de toute cette histoire, c'est que grâce à l'activité du dévoué M. Hallé, la ville a trois brouettes quand une lui aurait suffi amplement : la vieille brouette de l'échevin du Quatre, celle achetée par le chef Bourgeois, et la dernière acquise par M. Hallé pour le

Ce qui reste à faire pour rectifier la situation, c'est d'encanter un samedi, sur la Place du Marché, la vieille brouette du Père Hallé au profit des pauvres de la ville.

Cet encan profiterait non seulement à ceux qui sont pauvres d'argent, mais aussi à ceux qui sont pauvres d'esprit.

Chronique Municipale

SEANCE DU 21 JUILLET

Sont présents : Son Honneur le Maire Bouchard et les échevins Benoit, Guillet, Solis, Lefebvre Hallé, Augustin, Surprenant, Sylvestre et Côté formant quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Lecture et approbation des minutes du 16 juin dernier et du 2 juillet courant.

Les rapports des élections et du décompte final sont déposés aux archives.

Production des certificats constatant que Son Honneur le Maire Bouchard et les échevins Guillet, Surprenant, Côté, Sylvestre et Augustin ont prêté le serment d'office ; ces certificats sont déposés aux archives.

L'avis de motion relatif au règlement No 305 est continué à la prochaine séance.

L'avis de motion demandant un crédit de \$2000. pour acheter une balayeuse, etc., est enlevé de l'ordre du jour.

Conformément à l'avis donné à la dernière séance, il est proposé par l'échevin Solis, secondé par l'échevin Lefebvre, et résolu à l'unanimité que la somme de \$175.-36 soit votée pour payer certaines machines achetées pour l'utilité de l'école des arts et métiers et qui devront être définitivement placées à l'école technique.

Conformément à l'avis donné à la dernière séance, il est proposé par l'échevin Hallé, secondé par l'échevin Benoit, et résolu à l'unanimité que la somme de \$1050. soit mise à la disposition du comité des parcs pour faire les réparations au Parc Laframboise, suivant le rapport du surintendant des travaux municipaux en date du 16 juin dernier.

matériaux nécessaires à la construction de logements ouvriers, ainsi que tous pouvoirs quelconques pour l'érection des dites habitations", et il propose que le Conseil Municipal de la Cité de St-Hyacinthe reprenne, par le fait de la révocation de la résolution du 16 juin, tous les pouvoirs que la municipalité possède en vertu de la loi en ce qui se rapporte à l'acquisition de terrains, l'achat de

matériaux nécessaires à la construction de logements ouvriers, et, de façon générale, tous pouvoirs quelconques qu'elle possède en vertu de la loi pour l'érection des dites habitations.

Cette résolution est adoptée. Ont voté pour : les échevins Lefebvre, Hallé, Augustin, Surprenant et Sylvestre. Ont voté contre : les échevins Benoit, Guillet, Solis et Côté.

Les échevins Guillet, Benoit et Côté demandent la reconsidération de ce vote pour la prochaine séance.

Lecture et approbation des comptes et la séance est levée.

GRANDES COURSES

On annonce de grandes courses au trot et amble, à St-Hyacinthe, pour les 3 et 4 août prochain. Tout annonce que ces courses seront des plus belles qui auront eu lieu ici depuis nombre d'années. L'organisation est parfaite et ne néglige rien pour obtenir un succès sans précédent en notre ville. Ces courses dureront deux jours, ainsi qu'annoncé déjà, avec des classes spéciales de chevaux pour chaque jour.

Le premier jour, entrèrent sur la piste des chevaux de 3-2.28-2.18 minutes ; le deuxième jour, les chevaux de 2.35-2.24 minutes, et il y aura une classe ouverte pour tous.

Douze cents piastres de bourses seront distribués, divisés en 50-25-15-10 pour cent, \$200.00 pour chaque classe. Et l'admission sur le terrain sera de 35 cts pour adultes, 15 cts pour enfants, les Dames gratis.

Tout promet qu'il y aura foule à St-Hyacinthe pendant ces deux jours. Certains des meilleurs chevaux trotteurs du pays viendront prendre part à ces courses. Ce sera certainement l'événement sportif le plus intéressant de la saison à St-Hyacinthe.

MAGASIN DE BIJOUTERIE

M. J. P. Morin, autrefois de St-Hyacinthe, et qui occupait depuis assez longtemps un emploi chez M. R. Hemsley, bijoutier de Montréal est revenu en notre ville où il vient d'ouvrir un nouveau magasin de bijouterie au No 212 de la rue Cascades. M. J. P. Morin, avec les dispositions qu'il a, les connaissances et l'expérience qu'il possède dans ce genre de commerce, est appelé à prospérer parmi nous. Il tient en magasin un assortiment complet de bijouterie et d'argenterie et de tout ce qui se vend dans un magasin de ce genre. Il fera aussi les réparations de toutes sortes, et spécialement la réparation des montres de chemin de fer et de toutes montres de haute précision. Nul doute que M. Morin aura raison de se féliciter de l'encouragement qu'il recevra ici.

FEU MME A. BEAUREGARD

Le vendredi, 16 juillet courant, est décédée Mme Adélarde Beauregard, (née Marie-Louise Lavimodière), après de longs mois de maladie, emportée par la consommation. C'était une excellente femme qui a toujours eu à coeur l'accomplissement fidèle de tous ses devoirs d'épouse et de mère. Ses funérailles ont eu lieu lundi, à neuf heures, à l'église cathédrale, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis de la famille.

Survivent à la défunte : son époux, M. Adélarde Beauregard, employé du Grand Tronc en notre ville, quatre enfants en bas âge, deux soeurs, Mme Régis St Pierre du Grand Rang, et Mlle Mathildée Lavimodière, employée à la Penman's.

A toutes les personnes que ce deuil plonge dans une véritable douleur *Le Clairon* fait part de ses meilleures sympathies.

REMERCIEMENTS

M. Adélarde Beauregard, en son nom, au nom des siens et de la famille de son épouse regrettée, remercie bien cordialement toutes les personnes qui ont prodigué leurs sympathies à l'occasion de la mort de son épouse, soit en donnant des bouquets spirituels, des offrandes de messes des tributs floraux, ou en assistant aux funérailles.

FEU M. PIERRE ROBERT

St-Hyacinthe vient de perdre un de ses plus vieux et de ses plus estimés citoyens dans la personne de M. Pierre Robert, époux de feu Délia Benoit, décédé mercredi, 21 courant, chez son fils, M. Honoré Robert, courtier de cette ville, à l'âge de 83 ans.

La nouvelle de cette mort a été une surprise pour tous les amis du défunt. Il n'y a pas très longtemps encore, on le voyait agir et se promener et il paraissait en bonne santé malgré son âge avancé. Cette nouvelle a aussi causé beaucoup de regret, ce plaisant vieillard ayant toujours été un brave homme possédant l'estime de tous ceux qui l'ont connu.

Ses funérailles ont eu lieu ce matin, à neuf heures, à l'église Cathédrale, au milieu d'un immense concours de parents et d'amis.

Un fils, M. Honoré Robert, et deux filles, Mme Wilfrid Amyot, de cette ville, et Mme Veuve Omer Messier, de Montréal, lui survivent pour déplorer sa perte.

Nos meilleures sympathies à toutes les personnes que ce deuil cruel afflige.

AVIS D'ASSEMBLEE

Une assemblée spéciale du Syndicat Ouvrier de St-Hyacinthe sera tenue dans le but d'étudier la question de l'épicerie coopérative, dimanche, le premier août 1920, à deux heures de l'après-midi, dans la salle de l'Hotel-de-Ville.

Par Ordre du Comité.

COMMENT AVOIR RAISON DES DERANGEMENTS DES NERFS

Un soldat de retour dit comment il reconquit force et santé

Les dérangements nerveux de toutes sortes, particulièrement la débilité nerveuse, opèrent une transformation remarquable chez le patient. Le changement est à la fois physique et mental. Le malade maigrit et affaiblit et devient fréquemment irritable et sur les nerfs. Les embarras qui étaient autrefois surmontés sans difficulté prennent des proportions exagérées. D'autres symptômes de cet état nerveux sont le manque d'appétit, des maux de tête, l'épuisement à la suite du moindre effort, et fréquemment du malaise après les repas.

La cause de cette débilité est généralement l'inanition des nerfs. Le sang, qui fournit au système nerveux sa nourriture et la force de fonctionner comme il faut, est devenu pauvre et faible, et tant qu'il ne sera pas tonifié ou renforcé, il ne peut se produire d'amélioration dans l'état des nerfs. Dans les cas de cette nature, les Pilules Rouges du Dr Williams sont le meilleur remède à employer. Elles font un riche sang rouge qui nourrit et renforce les nerfs affaiblis, redonnant ainsi au malade santé et force complètes. On aura la preuve de cet énoncé dans le cas de M. Fred Sander, de London, Ont, qui dit: "Alors que j'étais en service avec les forces impériales en Afrique, je perdis complètement la santé à la suite d'un labeur ardu et de fortes secousses. Je fus renvoyé à l'hôpital souffrant, au dire du médecin, de débilité nerveuse. Après avoir passé quelque temps là, à l'hôpital je fus renvoyé comme invalide en Angleterre comme inapte au service. Après avoir passé quelque temps à l'hôpital Netley je fus licencié, mais j'étais encore faible et une ruine nerveuse, absolument incapable de rien faire. Je n'avais ni la force ni l'ambition de faire quoi que ce fût. A Londres, je fus pendant trois ou quatre mois sous les soins d'un médecin civil qui finalement me conseilla un changement de climat. J'étais terriblement nerveux, souffrant d'insomnie, d'accès d'étouffement et d'affaiblissement, ainsi que de douleurs cardiaques; j'avais toujours les mains et les pieds gelés et visqueux. Sur les entrefaites, je décidai de venir au Canada, et peu après mon retour en ce pays, on me conseilla d'essayer les Pilules Rouges du Dr Williams. Après avoir pris de ces pilules pendant quelques semaines, je me trouvai mieux. Je continuai à en prendre pendant plusieurs mois, avec le résultat qu'elles me rendirent complètement la santé. J'ai maintenant les nerfs aussi fermes que le roc; mon appétit est excellent

et mes yeux et mon teint, qui étaient devenus jaunes, sont clairs et dénotent la santé. Je me sens un tout autre homme sous tous les rapports et capable de faire n'importe quoi. Depuis lors, j'ai recommandé les pilules à plusieurs amis, et on m'a rapporté plusieurs cas où elles avaient été d'un effet salutaire dans l'épidémie de l'influenza. Je suis d'avis que si mes camarades de retour du front faisaient usage des Pilules Rouges du Dr Williams dans des cas de chocs nerveux causés par des bombes, ils s'en trouveraient bien."

Vous pouvez vous procurer les Pilules Rouges du Dr Williams chez des marchands de remèdes ou par la poste à 50c la boîte ou 6 boîtes pour \$2.50, de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville Ont.

THEATRE CORONA

Lundi, 26 Juillet 1920

TROUPE HENRI ROLLIN

La troupe Henri Rollin sera au Théâtre Corona, lundi prochain, 26 juillet, avec les trois pièces suivantes qui sont à l'affiche:

RIVAUX MAIS AMIS,
LA MAIN DU CRIME et
LA BELLE MERE EST SANS PITIE

la première pièce étant une comédie en un acte, la deuxième un drame en un acte par Mme Germaine Duvernay, et la troisième une comédie vaudeville. Il y aura aussi du chant par les artistes de la troupe.

Comme on le voit, le programme que la troupe Henri Rollin annonce pour lundi prochain offre assez de variété, ce qui sera de nature à rendre la soirée d'autant plus amusante et intéressante.

L'occasion ne se présente pas souvent où le public de St-Hyacinthe peut assister à des spectacles fournis par une troupe composée uniquement d'artistes, il ne faudrait pas laisser passer celle qui se présente sans en profiter.

M. Henri Rollin s'est assuré pour cette soirée dramatique, le concours de Mme Germaine Duvernay, qui est une artiste bien connue de notre public, de Mme Destree, du Théâtre National, qui est aussi une artiste de haute renommée, de Mme Marcelle Briand, du Ouimetoscope, une autre artiste dont le nom est avantageusement connue partout, de M. Gaston Dauriac, du Canadien, aussi un artiste jouissant d'une grande réputation théâtrale, et enfin, de M. Alfred Nohcor, le populaire chanteur.

Nommer ces artistes, c'est garantir d'avance le succès théâtral que remportera à St-Hyacinthe, lundi prochain, la troupe Henri Rollin. Les prix seront populaires 30-35-40 cts, taxe comprise. C'est dire que le passage de cette troupe au Théâtre Corona fournira une excellente occasion à notre population de passer une très agréable soirée tout en payant très peu cher l'agrément qu'elle en retirera.

Bière Dawes
EXIGEZ
L'ETIQUETTE DU
CHEVAL NOIR

MON ROYAUME POUR UNE BOUFFEE D'AIR FRAIS

Pas un souffle dans le vivoir, la cuisine est comme un four, le thermomètre de la chambre à coucher est à son plus haut échelon, et pendant ce temps les hommes étouffent à leur bureau, faute d'un courant d'air frais que procurerait un éventail électrique, luxe autrefois, mais aujourd'hui objet quasi nécessaire, d'autant que sa mise en opération ne coûte qu'une misère.

Il rafraichit et rend votre intérieur confortable.

TOURNEZ LE COMMUTATEUR, C'EST TOUT

100 FILLES DEMANDEES

Pour la fabrication des Corsets

BONS SALAIRES GARANTIS

Fabrique Idéale au point de vue Hygiénique.

S'adresser à la

E. T. CORSET Co.,

St-Hyacinthe, Qué.

EN VENTE A NOTRE BUREAU

DIVERSES FORMULES A L'USAGE des
AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS.

Pancartes de tous Genres
SUR PAPIER ET SUR CARTON

Feuilles de Rôle, Blancs de Liste Electorale
et Autres Formules pour Rayer
ou Ajouter les Noms de la liste Electorale.

Parlons raison

Psychologie de l'annonce.

La mentalité publique paraît de nos jours dans un tel état d'ébranlement nerveux qu'elle a fait dire à Lloyd George: "Les peuples semblent être frappés du choc des obus." L'exagération envahit tous les domaines et cause partout des résultats néfastes: l'art dentaire en ressent les suites que l'annonce répécute. Les réclames attrape-nigauds émaillent par ci par là la grande presse et, faute de science, l'on fait miroiter le plus grand nombre possible d'appartements aux murs dorés (sans oublier les coins d'escaliers), à l'outillage mystérieux, comme si la clientèle allait voir un dentiste pour admirer les appartements du propriétaire. Souvent des prix de bazar, s'alignent pour leurrer le client, dominés de portraits de sibylles à faire rêver des soldats en goguette, tout comme si la face humaine se passait au moule.

La plus grande découverte des temps modernes—la télégraphie sans fil—fut cependant faite par Branly dans un rez-de-chaussée. C'est la science et l'étude qui fait l'homme de profession. Personne ne veut travailler de nos jours et la preuve, c'est qu'on ne parle que de grèves dans les journaux. Certains professionnels trop souvent sont atteints de cette paresse néfaste et ils sont partout: au club, au jeu, à la jouissance, mais jamais dans les livres et à l'étude. Edison a dit cependant que la science se compose de 98% de transpiration et 2% d'inspiration. Faute de science pour attirer la clientèle l'on se rabat sur toutes sortes de demi-moyens parfois saugrenus, ou pour le moins peu sérieux, qui éclaboussent souvent leur auteur.

Le public a le droit d'être traité honnêtement. Les inventions du Dr Fournier sont là à l'encontre des légèretés de l'annonce, et les clients qui viennent à ses bureaux de tous les coins du pays et d'ailleurs sont la preuve journalière de l'appréciation de ses découvertes.

Les dentiers.

Qui dit dentiste dit dentier: l'un inclut l'autre. Il est question dans "Parlons science", des principales ruses malhonnêtes touchant le matériel pour fabriquer cette pièce de prothèse. Quant aux études et observations, recherches, connaissances anatomiques et dynamiques de la bouche cela dépasse les notions d'un grand nombre de dentistes.

Il vient de se former aux Etats-Unis une association nationale de dentistes qui vont s'occuper seulement de dentistes. Pour y appartenir il faut être choisi par la direction et payer \$100 (somme qui n'est jamais retournée). Après un an de postulat, si le candidat est reconnu être réellement un inventeur, un travailleur qui peut rendre service, il est alors déclaré membre. L'association compte à peine 20 membres sur 60,000 dentistes pratiquants aux Etats-Unis.

Anecdote vécue.

Il y a quelques années un mécanicien dentaire se présentait, sur bill, pour être reçu dentiste. Comme il n'avait fait que des dentiers durant 18 années de sa vie, il était à présumer qu'il savait quelque chose sur ce sujet. En présence de 11 (onze) examinateurs la question suivante lui fut posée: "Vous mettez généralement une succion, communément appelée un cœur, dans le fond du dentier?—Oui. —Oh cela? —Dans le plus creux du palais. —Quel est le meilleur endroit de ce plus creux du palais?" Impossible d'avoir une réponse. C'est étrange, mais le plus étrange fut que des 11 examinateurs il n'y avait que le président et l'auteur de la question qui connaissaient la réponse. Ceci lève un coin du voile sur l'ignorance en cette matière.

Le Dr Fournier a tourné et retourné les 5000 pages, au moins, de littérature sur ce sujet des dentiers que contient sa bibliothèque. Il a reçu et reçoit mensuellement depuis 20 ans toutes les meilleures revues publiées sur cette matière. Il a de plus eu maintes conférences avec les sommités reconnues dans cette ligne. Pour compléter le tout et après avoir tout essayé il a finalement risqué sa vie dans une expérience sur lui-même, le 9 juin 1916, par l'implantation et la rétention durant 19 jours d'une vis métallique dans la mâchoire supérieure et cela pour essayer de résoudre à jamais le problème de la rétention des dentiers. C'est dire, en résumé, que les connaissances du Dr Fournier en fait de dentiers sont aussi complètes que la science peut fournir à date.

UNIQUE AU MONDE

"Extraction des nerfs dentaires absolument sans douleur en 5 ou 10 minutes, suivie immédiatement de l'obturation et de la prothèse complète en une seule séance."

La somme de mille piastres (\$1,000.00) sera versée au fonds de souscription en faveur de l'Université de Montréal sur production de la preuve que l'affirmation ci-dessus est erronée.

La personne (ou le groupe) qui fera cette épreuve avec succès recevra \$500.00 pour défrayer ses dépenses.

Extraction et plombage des dents sans douleur par le même procédé.

Bureaux du Dr J.-N. PAUL FOURNIER
ST-HYACINTHE, Qué. : TELEPHONE 40

Telephone Bell 631

Dr RODOLPHE PHILIE,
DENTISTE

HEURES DE BUREAU

Tous les Jours 9 Heures A. M. à 6 Heures P. M. LE SOIR Lundi, Mercredi, Vendredi de 7 Hrs P. M. à 9 Hrs P. M.

84, RUE ST-SIMON, SAINT-HYACINTHE
(BATISSE M. O. DAVID, PLACE DU MARCHE)

POUR NOTRE NOUVEAU DEPARTEMENT

Comprenant 60 nouvelles machines à coudre

NOUS DEMANDONS

60 Couturières

Notre installation est moderne des mieux éclairée avec un système de chauffage amélioré.

Nous avons besoin de couturières POUR PANTALONS et aussi POUR CHEMISES.

Nous montrerons à celles qui n'ont pas d'expérience

S'adresser à M. LARUE

MAPLE LEAF 42^e, MONDOR
9-16-23-30 juillet.

LE FOYER

Vieux Portraits

Dans leur cadre de vieil or,
Ils ont une grâce exquise :
Lui, très grave, comme un lord,
Elle, mignonne marquise.

On dirait qu'il s'est signé
Pour paraître devant elle :
Son col est emprisonné
Dans la soie et la dentelle.

Son air fatal et hautain,
Masque d'un homme d'épée,
Contraste avec l'air mutin
Qu'a cette frêle poupée.

Satin rose avec dessins,
Sa robe, au contour peu sage,
Laisse deviner les seins
Sous la gaze du corsage.

Les grâces et les souris
Parfument sa bouche rose ;
Un peu de poudre de riz
Se mêle à son teint de rose.

Entre ses doigts, un jasmin
Qu'elle vous offre, indiscrete,
Pour qu'on lui baise la main
En prétextant la fleur de rose.

La date : mil sept cent dix,
Est écrite au bas des toiles.
— Ils se sont conté, jadis,
Leurs amours sous les étoiles.

Elle, sortant du couvent,
Lui, revenant de la guerre,
L'amour vint en coup de vent,
Comme il s'en venait naguère.

Les meubles sont embaumés
Du charme qui les décore.
Heureux ils se sont aimés,
Ils s'aiment peut-être encore.

Quand, animant leur couleur,
Sur eux le soleil miroite,
Pour qu'il embrasse la fleur
Elle lui tend la main droite.

HENRY BORDEAUX,
de l'Académie française.

LE BAS

Jacqueline goûtait dans le Bas.
Perdu couleur de fée.

Elle goûtait en compagnie de la
rivière, du jardin, de la plaine, de
la métairie et du garde-forestier.

C'est-à-dire que, sur la table, il
était un petit caillou blanc, du
chèvre-feuille, un grillon dans sa
cage, du miel dans son pot et une
image d'Épinal.

Aux pieds de Jacqueline, Phanor
ronflait.

Soudain, il grogna. Mais, le

museau sur ses pattes, il dormait.

Il grogna encore. L'ennemi ap-
prochait. Il entra.

C'était un petit pauvre, si hum-
ble et si chétif, que Phanor n'osa
pas lui faire voir combien il était
grand, lui, lorsqu'il était debout,
et beau quand il était méchant.

Mais il continua de grogner, le
museau sur ses pattes et les yeux
pleins de sommeil et de songe.

— Silence, Phanor ! cria Jacque-
line.

Phanor ne demanda pas mieux
qu'on le fît se taire. Il trouvait
que sa vigilance était trop miséra-
blement employée, et il repartit,

en rêve, à la poursuite du mon-
treur d'ours, du contrebandier et
du furet qui, dans son parc, lui
saignait ses faisans.

— Assieds-toi, petit pauvre. D'où
viens-tu ? Où vas-tu ? Goûte avec
moi.

Dès qu'il fut à table, le petit
pauvre eut un air de dignité et
d'assurance.

Jacqueline ne l'intimida plus
avec ses boucles de petite châte-
laine et sa robe rose.

Il ne pensa plus à ses loques.

Les deux enfants étaient égaux
et frères devant le pain, le beurre
et les fruits.

Le petit pauvre n'était plus un
petit pauvre qui avait faim.

C'était un homme qui mangeait.

— Sais-tu lire, petit pauvre ?

Jacqueline ouvrit tout grand son
alphabet sur la table.

— J'en suis là, dit-elle.

Et elle montra la page où les
lettres se groupaient quatre par
quatre.

— P... a... i... n, pain ! dit Jac-
queline.

— Oh ! fit le petit pauvre émer-
veillé en croquant sa dernière
croûte.

— M... è... r... e, mère ! dit Jac-
queline.

Le petit pauvre baissa les yeux,
et, en introduisant les doigts dans
les trous de ses guenilles, il toussa
humblement, comme un orphelin.

— D... i... e... u, Dieu, dit Jac-
queline.

Alors, le petit pauvre ploya sa
pauvre échine, car le vannier am-
bulant, au service duquel il était,
le frappait toujours au nom de...

— Dieu ! répéta Jacqueline.
Sais-tu ce que c'est ?

— Oh ! oui ! dit le petit pauvre.

Et il détournait la tête, à la fois
honteux et plein de tristesse.

— Je te donne mon alphabet.
Tu apprendras à lire.

Hériter un si bel alphabet ! Ap-
prendre à lire !

Et une ombre d'inquiétude et de
mélancolie passa sur le visage de
ce vagabond.

— Avec laquelle de mes poupées
veux-tu te marier ?

Soudain, le petit pauvre eut
l'air d'un faraud de village et cou-
rut droit à la plus grosse, à la plus
rouge à la plus blonde des poupées
de Jacqueline.

— Avec Anaïs ! dit-il.

— Mais c'est Berthe qu'elle s'ap-
pelle ! cria Jacqueline, mécontente,
elle ne savait pourquoi, de l'aplomb
et de l'ardeur que venait de mon-
trer son invité.

— Non, dit-il, elle s'appelle
Anaïs !

Et il la prit dans ses bras.

Jacqueline se sentait pleine de
confusion et de trouble. Elle détes-
ta le petit pauvre qui chiffon-
nait sa poupée et s'en disait si vite
le maître.

Elle le saisit brusquement par
les épaules.

Ce chemineau de sept ans sen-

tait la poussière et la menthe.

— Rends-moi Berthe ! suppliait
Jacqueline.

Berthe, tout ébouriffée, semblait
encore plus rouge contre la poitrine
de son ravisseur.

— Rends-moi Berthe !

Et cette petite fille qui souffrait,
sans le comprendre, dans la pueur
de sa poupée, était prête à pleurer.

— C'est Anaïs ! répétait le petit
pauvre, éméché et triomphant. C'est
Anaïs !

Et il pensait à la belle paysanne
qu'il avait vue sortir de l'église, au
son de la cornemuse et au bras du
plus beau gars du canton.

— Voici, disait-on, à travers le
meuglement des vaches et l'odeur
du blé couché dans les aires, Anaïs
et Firmin qui s'épousent...

Et le petit pauvre, dans celle
qu'il serrait si fort sur son cœur,
avait reconnu la désirable mariée.

Il rendit, cependant, sa femme
à Jacqueline, mais non sans lui
jeter un regard de désespoir et
d'amour.

— Eh bien ! pour ta récompense,
je te donne Jeanne.

Cette poupée était petite et ma-
lingre, mais parfaitement jolie a-
vec des ajustements délicats.

Ah ! que le petit pauvre haïssait
Jeanne !

Il se promit de l'humilier dans
sa robe de soie et sa perruque
trop frisée, et, en attendant, com-
me Jacqueline lui criait : "Viens
dans le jardin !" et sautait, déjà,
les marches du perron, il la fourra
dans la poche de sa culotte, la tête
la première, et ricana en pensant
à la fâcheuse posture de cette
marquise.

— Parlons bas, petit pauvre.
C'est dans cette allée que je ren-
contre mes bons génies. Et puis,
regarde le nid que j'ai fait et les
beaux petits oeufs que je couve...

Mais le petit pauvre la toisa
avec un air si incrédule et si rail-
leur que Jacqueline, blessée, lui
tourna le dos.

Il ne croyait pas qu'elle était
une mésange.

— J'en suis une, pourtant....
se dit Jacqueline.

Et elle battit des ailes.

— La rose a deux visages. Le
sais-tu ? Celui de sa couleur et
celui de son parfum. Prends cette
rose....

Et le petit pauvre accepta la
rose. Et parce qu'il l'accepta
tout simplement, parce qu'elle
n'était, pour lui, ni un besoin
comme le pain, ni une fortune
comme l'alphabet, ni le regret
d'une autre chose comme la mar-
quise, il fut heureux.

— Veux-tu connaître mon Ariè-
ge ? Veux-tu voir mes truites ?
Veux-tu ?....

Les deux enfants arrivèrent au
bord de l'eau en galopant.

Là, tout à coup, comme le petit
pauvre nouait le cordon de son
soulier, Jacqueline s'aperçut qu'il
n'avait qu'un bas.

— Oh ! dit-elle, stupéfaite.

Elle s'assit sur la mousse, sortit
son bas et le tendit au petit pau-
vre.

— Attends !..

Jacqueline, son bas à la main,
écoutait, dans le parc un loriot qui
chantait, qui chantait..

— C'est un poète ! dit Jacque-
line.

Et comme, depuis une heure
qu'ils jouaient ensemble, elle avait
élevé le petit pauvre jusqu'à sa
richesse, elle pensa qu'elle devait,
aussi, descendre jusqu'à sa pauvre-
té..

Et elle jeta son bas dans la ri-
vière.

HELENE PICARD.

(Les Annales)

A louer

Logements de cinq et six ap-
partements à louer, situés sur les
rues Cascades et St-Dominique.
Pour plus d'informations s'adres-
ser au No 28 rue Bourdages.

16-23 jillt



Il s'en
sert
depuis
qu'il
était
enfant

Rien n'égale le
MINARD
TRIOMPHE DE LA DOULEUR
pour les douleurs et contusions

La première chose à faire lorsque vous vous
faîtes mal c'est d'appliquer du célèbre
Liniment Minard. Il est antiseptique,
calmant, curatif et soulage immédiatement.
L'éditeur d'une des meilleures revues
médicales des provinces maritimes, au cours
d'une lettre qu'il nous adressait, dit :
"Je dois dire que je ne connais pas de
médicament qui a maintenu sa réputation
depuis si longtemps que le LINIMENT
MINARD. Il a été le remède certain dans
notre famille aussi loin que vont mes
souvenirs et il a survécu à la concurrence
d'une douzaine de pseudo-imitations."
MINARD LINIMENT CO. LIMITED
Yarmouth, N.E. F5

BIERES
et
PORTERS **DOW**
POUR LES VISITES.

**OUVRIERS
ET MANOEUVRES
DEMANDES**

BONS SALAIRES

S'adresser sur le chantier
RAYMOND CONCRETE Co

jno

Annoncez dans
"LE CLAIRON"
LE MEILLEUR MEDIUM DE PUBLICITE DANS LA REGION

ANNONCEZ DANS NOTRE JOURNAL
ET VOUS Y TROUVEREZ UN GRAND
PROFIT. DE PLUS, VOUS AUREZ
AIDE A LA DEFENSE DES INTERETS
DE NOTRE VILLE ET DES ENVIRONS.

173 Boulevard Girouard, St-Hyacinthe Qué.
TELEPHONE 143

Pharmacie du Dr J. E. A. Collette

DROGUES, PRODUITS BREVETES ET FRANÇAIS,
ARTICLES DE TOILETTE, PARFUMS, ÉPONGES,
BANDAGES HERNIAIRES, CHOCOLATS, Etc., Etc.
Attention spéciale aux membres du Clergé et aux Communautés religieuses
et PRESCRIPTIONS DES MÉDECINS
REMPLIES AVEC LE PLUS GRAND SOIN.
Bureaux et Pharmacie

187, Rue Cascades, Coin Ste. Anne, St. Hyacinthe.
Téléphone, jour : 348 — Téléphone, nuit : 311

Canadian Manhasset Cotton.

Les personnes désirant avoir de l'emploi à la nouvelle
manufacture de coton sont priées de s'adresser à M. T.-D. Bou-
chard, Maire, à son bureau 173 rue Girouard. Des cartes de de-
mande d'emploi peuvent être remplies à son bureau. Les person-
nes ayant de l'expérience dans les manufactures de coton sont
invitées à faire leur demande au plus tôt ; cependant tous les
gens, hommes, femmes et enfants au-dessus de 16 ans n'ayant
pas d'expérience dans ce genre de manufacture peuvent donner
leurs noms.

Les personnes de l'étranger peuvent faire leur demande
par lettre adressée à

M. T.-D. BOUCHARD MAIRE, ST-HYACINTHE

NATUREL ET AFFECTATION

Je l'avais connue élégante simple et gentille, ne cherchant pas le moins du monde à se faire valoir, et c'était certainement pour l'absence totale de prétention, de vanité chez elle, que toutes ses compagnes l'aimaient. Quelques années plus tard, je la revis, mais constatant le changement radical opéré dans sa personne, je refusai de croire que c'était l'aimable enfant de jadis. Elle me dit bonjour d'un air pincé, et sans cordialité daigna me serrer la main du bout des doigts. Elle avait des façons de marcher, de causer, de gesticuler qui me renversaient. Un vrai paquet de gestes, quoi ! Mon Dieu ! où a-t-elle pris ça ? me disais-je. Je la regardais poser, et je pensais à l'artiste qui trouverait là un modèle infatigable, à supposer toutefois qu'elle eût toutes les qualités du modèle. Et celles qui, comme moi, étaient venues la saluer, se sentaient figées en sa présence, et s'écartaient d'elle. On aurait dit qu'un sang nouveau et très supérieur au nôtre s'était mis à couler dans ses veines.

La petite sotte ne se rendait pas compte du tort qu'elle se faisait. Sans doute visait-elle à la suprême distinction, mais pour son malheur elle ignorait justement en quoi elle consistait, et par là gâtait même ses avantages réels.

Le naturel quel qu'il soit, est toujours préférable à tous les airs majestueux auxquels on peut s'essayer. Etre simple ne veut pas dire manquer de dignité et de grâce. Loin de là, car tout cela se complète. Les manières guindées qu'on se donne, le parler emprunté qu'on se fait, étouffent, ou voilent tout au moins, les qualités de l'esprit qu'on peut avoir.

La simplicité sied aux grands comme aux petits. L'on dit de telle personne : Quelle femme distinguée ! Quel parfait gentilhomme ! parce que l'un et l'autre oublient, surtout avec leurs inférieurs en naissance, en dignité ou en fortune, les avantages qu'ils ont sur eux.

Pour les grands, ce n'est pas déchoir que de se montrer affable, bon et bienveillant envers tous. Au contraire, ceux-là qui sont pédants, hautains, ne sont pas appréciés davantage de ceux qui, étant d'humble ou médiocre extraction veulent, sans tact, fraterniser avec plus élevé qu'eux.

Mieux vaut rester dans sa sphère plutôt que de se heurter violemment à la pierre d'achoppement que rencontrent beaucoup de ceux qui ont voulu "arriver" trop vite. Si l'on doit graver certains échelons de l'échelle sociale, qu'on attende plutôt que d'autres y songent pour soi. Encore faut-il ne pas oublier que pareille fortune n'a pas toujours été son lot, afin d'éviter qu'on dise de soi avec mépris : c'est un "parvenu".

Restons donc "soi" et "chez soi". De sorte que, en s'évitant plus d'une désillusion cruelle, Restons soi, c'est-à-dire n'affectons pas une démarche et des manières qui ne sont pas les nôtres, des allures et un langage étrangers à notre milieu. Pas d'originalité forcée non plus.

Garder sa personnalité n'exempte personne, cependant, de la correction apportée à des manières peut-être disgracieuses, à une diction défectueuse, voire même à un grassement trop prononcé. Oh ! la ! que diront, en me lisant, ceux ou celles qui ont la convic-

tion que pour parler un beau français, il faille nécessairement adopter ce défaut... Car, c'est un défaut—qui peut le nier ?—dont plusieurs, qui l'avaient depuis toujours, se sont corrigés... A Paris comme ici, le grassement reste défaut, et si bien, que le premier soin des professeurs de chant est de le faire disparaître chez leurs élèves. Et c'est une erreur de croire qu'en France le plus beau français parlé est le français grassement... Et puis, allez, "chassez le naturel, il revient au galop", et toute affectation, soit de langage ou de manières, trahit son maître.

Jacqueline des Erables

LE TEMPS LUI SEMBLE LONG

Hector.—Je pourrais passer l'éternité auprès de vous.

Jeannette.—C'est ce que vous avez fait hier soir.

FACILEMENT SATISFAITE

Ernestine.—Je ne me préoccupe pas de savoir quel genre de mari j'aurai.

Georgine.—Grand Dieu !

Ernestine.—Non, du moment qu'il sera riche, joli, bon et généreux.

CASTORIA

Pour bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de *Dr. H. H. H. H.*



Le Paquet 1/2 lb.

15 Sous

**BRIER HACHE
MACDONALD
Tabac à Fumer**

H. C. FORTIER, Agent Vendeur :: MONTREAL.

OBLIGATIONS MUNICIPALES.. 6 à 6 3/4 % AUTRES VALEURS.. jusqu'à 9 1/2 %

EMPRUNT DE GUERRE, Dom. du Canada		
Exempt de la taxe sur le revenu		
Obligations à 6%, échéant dans 5 ans.....		Rendement 6.00%
PROVINCE DE QUEBEC		
Obligations à 6%, échéant 1925		6.00%
PROVINCE D'ONTARIO		
Obligations à 6%, échéant 1930		6.00%
PROVINCE D'ALBERTA,		
Obligations à 4%, échéant 1928.....		6.00%
payables à Montréal et Edmonton.		
CITE DE MONTREAL,		
Obligations à 4 1/2%, échéant 1933.....		6.00%
VILLE DE MONTREAL-EST,		
Obligations à 6%, échéant 1931.....		6.00%
VILLE DE DORVAL, P.Q.		
Obligations à 6%, échéant 1935.....		6.00%
VILLE DE POINTE-CLAIRE, P.Q.		
Obligations à 6%, échéant en 1946.....		6.00%
BELL TELEPHONE DU CANADA,		
Obligations à 5%, échéant 1925.....		7.00%
payables à Montréal et Londres.		
MONTREAL TRAMWAYS,		
Obligations à 6%, échéant 1941.....		6.40%
Payables à Montréal, New-York et Chicago.		
CANADIAN LIGHT & POWER,		
(Parente de la Montreal Tramways & Power)		
Obligations à 5%, échéant 1949.....		9 1/2%
DOMINION TEXTILE,		
Obligations à 6%, échéant 1925.....		6.70%
Payables à Montréal.		
CANADA CEMENT,		
Obligations à 6%, échéant en 1929.....		6.90%
VILLE DE ST-MICHEL DE LAVAL,		
adjoignant Montréal.		
Obligations à 6%, échéant dans 9 1/2 ans.....		
Payables à Montréal et à New-York.		
PRIX: Le Pair (100.) et intérêts courus.		
RENDEMENT: (avec change américain) environ.....		
Garantie: Valeur Immobilière de \$9,756,000. et la Garantie Morale de la Province de Québec.		

Aucune municipalité de la Province de Québec (la Cité de Montréal et la Cité de Québec exceptées) ne peut contracter d'emprunt sans avoir l'autorisation du gouvernement provincial. Les emprunts de plusieurs villes ont été refusés par le gouvernement durant les deux dernières années. L'emprunt de la ville de St-Michel a été d'ailleurs approuvé et sanctionné.

CREDIT CANADA Limitée

Banquiers établis en 1910

145 rue St-Jacques

MONTREAL

HON. H. B. RAINVILLE, Prés.
Prés. Assurance Mont-Royal.
Dir. Montreal Light, Heat & Power.

TEL. MAIN 4735
4736

81 TEL. BELL BUREAU 68 RUE ST-SIMON
92 " RÉSIDENCE 74 ST-DOMINIQUE
710 R 11— POINTE AUX FOURCHES

W. AMYOT

Représentant de "LA PREVOYANCE",
compagnie d'assurances: sur la vie, contre
les accidents, les maladies, etc.

A bien noter que \$1.00 par mois, payée à
"LA PREVOYANCE"

assure votre salaire au cas de maladie ou d'accidents

ASSURANCES CONTRE LE FEU ETC., ETC.

TERRES ET PROPRIETES DE VILLE
A VENDRE OU A ECHANGER.

2-21-

ST-HYACINTHE

Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles, Sacoches, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE. Un immense assortiment d'Indiennes, Dacks, Mousselines, Or gands des couleurs les plus nouvelles aussi Cotonnades de toute sortes.



Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-à-fait de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux Tapis tables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

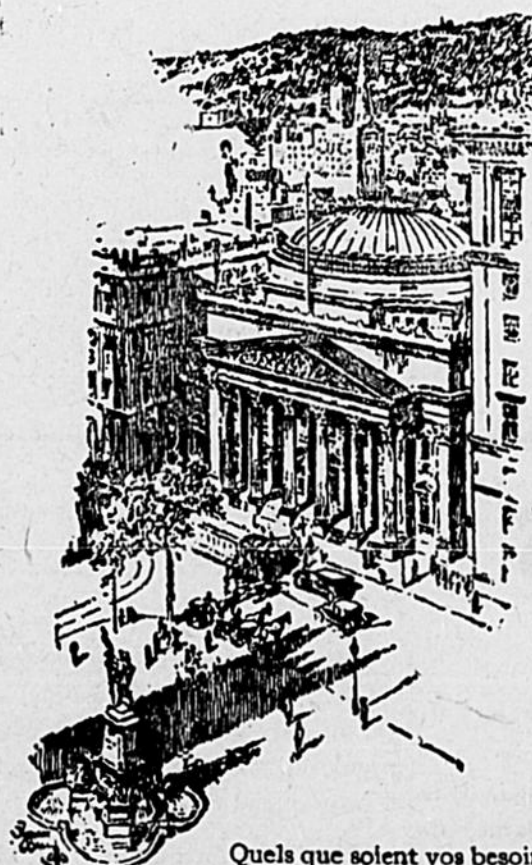
BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE

1-1-17

Le Développement de la Richesse du Canada en Ressources Naturelles

PENDANT plus d'un siècle la Banque de Montreal a donné sa coopération pratique aux industries fondamentales qui forment la base du commerce du Canada: les mines, le bois, l'agriculture, l'élevage des bestiaux, les pêcheries.



EN 1920, comme en 1817, nous désirons aider dans toute la mesure possible au développement de tous les genres d'industries canadiennes.

Cette coopération s'étend à travers et au-delà des grandes entreprises commerciales, aux hommes et aux femmes qui rendent ces entreprises possibles—les mineurs, les hommes de chantiers, les cultivateurs, les éleveurs, les pêcheurs, les marchands, les commis et les ouvriers de toutes sortes auxquels nous donnons un service intime, intelligent, personnel dans nos succursales dans toutes les parties du Dominion.

Quels que soient vos besoins financiers, consultez le gérant de notre succursale la plus rapprochée et soyez ainsi en relation avec notre organisation entière qui travaille à l'expansion du Canada.

Communication directe par fil entre Montreal, Toronto, Winnipeg, Vancouver, New-York, Chicago et San Francisco.

La BANQUE de MONTREAL

Etablie depuis plus de 100 ans

Actif total, au delà de \$500,000,000.

Bureau-chef à Montréal.

Quelle eau buvez-vous?

(SUITE)

Les nuages, en se convertissant en pluie, en neige ou en grêle, laissent tomber sur la terre l'eau qui après purification ou non sera notre eau à boire. En effet, on divise l'eau des pluies en 3 parties à peu près égales en quantité: une d'entre elles coule à la surface de la terre et s'en va dans les rivières, les lacs, les sources, les puits non protégés, après s'être salie de tous les immondices qu'elle a trouvée sur son passage; une deuxième partie est évaporée (prise, dit-on) par la chaleur des rayons du soleil et servira encore à former des nuages qui se résoudront en pluie; le soleil évapore encore l'eau des rivières, des fleuves, des lacs, des mers, pour former des nuages; enfin la 3e partie des eaux des pluies pénètre, rentre dans la terre et va former à une profondeur variable, des sources, des puits, etc. De fait, quand nous creusons pour former un puits, c'est cette eau que nous rencontrons sur une surface imperméable, une surface qui ne laisse pas passer l'eau.

De ces 3 parties fournies par l'eau des pluies, deux nous intéressent surtout comme eau à boire: ce sont les lère et 3ème parties. Il est très utile d'étudier la première partie, l'eau qui coule sur la terre et va dans les rivières, les lacs, et accidentellement dans les sources et certains puits. Il est aisé de comprendre que cette eau se trouve à laver la surface de la terre: elle y trouve du fumier, des plantes, des animaux en décomposition, les contenus des crachoirs qui ont été jetés à la porte de la cuisine et qui renfermaient des germes de toutes sortes; les ordures laissées près des maisons, des étables, des latrines (privés) lesquels, peuvent contenir des germes de fièvre typhoïde, de diarrhée, etc., et ainsi chargée de tous les germes possibles, elle va former les rivières, les lacs, dans lesquels beaucoup de familles prennent leur eau à boire; elle coule aussi dans les puits et les sources qui n'offrent aucun obstacle à son cours et elle les empoisonne souvent de ces germes. Heureusement que le soleil et l'air, pour une grande part, détruisent beaucoup de ces germes.

Docteur HENRI SANSON
Inspecteur Sanitaire du district de St-Hyacinthe.

SAUVEZ LES ENFANTS

Les mamans qui ont à la maison une boîte de Tablettes Baby's Own peuvent être assurées que la vie de leurs petits est suffisamment sûre durant les chaleurs. Les maux d'estomac, la choléra infantile et la diarrhée font mourir des milliers de petits enfants chaque été, dans la plupart des cas parce que les mères n'ont pas un remède sûr sous la main à leur donner promptement. Les Tablettes Baby's Own guérissent ces maladies, ou si on les donne de temps en temps aux enfants bien portants, elles les empêcheront de se déclarer. Les Tablettes sont garanties par un analyste du gouvernement comme étant absolument inoffensives même pour le nouveau-né. Elles sont particulièrement bonnes durant l'été parce qu'elles règlent les intestins et tiennent l'estomac en parfait état.

Les Tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à raison de 25 cents la boîte par The Dr Williams, Medicine Co., Brockville, Ont.

CANADA
Province de Québec
Cité de Saint-Hyacinthe.

AVIS PUBLIC

Conformément à la résolution adoptée par le conseil municipal de la Cité de Saint-Hyacinthe, à sa séance ordinaire du vingt et un juillet mil neuf cent vingt, je, soussigné, Téléphore Damien Bouchard, maire, convoque une assemblée des électeurs propriétaires, afin de soumettre à leur approbation, en conformité de la charte, le règlement numéro deux cent quatre-vingt-dix-huit, concernant l'établissement, sur le côté sud-est de la rue Cascades, de poteaux destinés à supporter les fils des compagnies de télégraphe, de téléphone et d'électricité, et autorisant un emprunt et une émission de débetures.

Cette assemblée aura lieu dans la salle publique de l'Hôtel-de-Ville de cette municipalité le dix août mil neuf cent vingt, de dix heures à onze heures de l'avant-midi.

Si la votation n'est pas alors demandée, le règlement numéro deux cent quatre-vingt-dix-huit sera censé adopté à l'unanimité; et si la votation est demandée, elle sera accordée et elle aura lieu suivant la loi.

Le dit règlement numéro deux cent quatre-vingt-dix-huit a été passé par le conseil municipal de Saint-Hyacinthe à sa séance ordinaire du deux juin mil neuf cent vingt et l'original en est déposé au bureau du conseil où il peut en être pris communication.

Donné en la Cité de Saint-Hyacinthe le vingt-deux juillet mil neuf cent vingt.

T.-D. BOUCHARD,
Maire de la Cité de Saint-Hyacinthe.

23-30-6

PACIFIQUE CANADIEN

Excursions de Moissonneurs

\$15 A WINNIPEG
Plus 1/2 c. par mille au delà

Excursions les 9 et 16 août 1920

Des stations dans les provinces de Québec et d'Ontario—Toronto, Pembroke et à l'Est, mais pas au nord de Parry Sound, Ont.

PRIX DU RETOUR: 1/2 c. par mille, jusqu'à Winnipeg, plus \$20, jusqu'au point de départ.

Pas de changements de Chars entre l'Est et l'Ouest sur le C. P. R.

Pour renseignements, s'adresser à l'agent du Pacifique Canadien le plus rapproché, ou à

J. E. MORIN
AGENT DE BILLETS
92 Mondor, St-Hyacinthe.

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

NOUVEAU TRAIN DE NUIT
TOUS LES JOURS
MONTREAL - QUEBEC
VIA LE PONT DE QUEBEC.

Depart de Montréal (Gare Bonaventure) 11.15 P. M.
Arrive à Québec (Gare du Palais) 6.30 A. M.

L'HEURE MERIDIEN DE L'EST

WAGONS-LITS ECLAIRES A L'ELECTRICITE

Pour tous renseignements, billets, etc., s'adresser aux agents des billets, Chemins de fer National - Grand Tronc.

DEPOTS A PRIMES

Intérêt de 6 p. c. par an
payé 3 p. c. tous les 6 mois

Augmentation du Capital déposé, au moyen de primes annuelles de 4 p. c.

DEPOTS GARANTIS

Renseignements fournis à demande par le
COMPTOIR MOBILIER F. C.
B. de P. 549, Montréal

ENLEVEMENT DES DECHETS

M. Albert Cadieux a été autorisé par la ville à faire le service d'enlèvement des déchets. Les occupants de maison qui désireraient bénéficier de ce service sont priés de s'adresser au chef de police.

M. Cadieux enlèvera les déchets une fois la semaine et chargera pour ce service la modique somme de dix cents. jn

EXPERT ELECTRICIEN

MM. Bengle & Blanchard, agents de l'auto Ford à St-Hyacinthe, viennent de s'assurer les services d'un expert électricien dans tous systèmes électriques d'auto-mobiles. Donc, pour faire réparer le système électrique de votre auto la vraie place c'est au

Garage BENGLE-BLANCHARD
35 rue Concorde. St-Hyacinthe. jno

"LE CLAIRO" est publié et imprimé par l'Imprimerie Yamaska Incorporé, au No 173 rue Girouard Saint-Hyacinthe.

J.S. Beaudet

Notaire.
Argent à prêter. — Assurance.

3 RUE DU PALAIS,

ST-HYACINTHE P. Q.
6-6-18

PERDU

Une magnifique épingle montée d'une pierre mauve entourée de perles, a été perdue entre les rues Cascades et Mondor. Prière à la personne qui pourrait l'avoir trouvée de bien vouloir la remettre à: Mme LOUIS AUGUSTIN, 105, rue St-Michel, St-Hyacinthe jno

L'ENFER de L'AMOUR

Tel est le titre du feuilleton que publiera LE SAMEDI à partir du 17 courant.

En vente chez
ST-JEAN & FRERE,
Marchands de Journaux
SAINT HYACINTHE

TEL. BELL 624 - RESIDENCE 313

W. Desmarais

MARCHAND DE CHAUSSURES
CUIR, CLAQUES ET VALISES

Spécialité:
Chaussures de Travail
45 RUE SAINT FRANÇOIS
...ST-HYACINTHE...
14m-14aout.

Bureau à St-Hyacinthe 9 RUE ST-DENIS
Tél. Bell 1411

Bureau à Montréal ch. 85, 97 ST-JACQUES
Tél. Main 556

Phaneuf & Poirier

AVOCATS
MM. Phaneuf et Poirier sont à leur bureau de St-Hyacinthe les mercredis et samedis. jno

LOGIS A LOUER

Deux jolis logis sont actuellement à louer, cinq appartements chaque logis, sur la rue Viger, Nos 2 et 2 1/2, non loin de l'église, tout près des groceries et des boucheries. S'adresser aux bureaux du "Clairon". jno

MAISON A VENDRE

105 RUE GIROUARD

En face du couvent de la Présentation, maison moderne, avec toutes les commodités. S'adresser à Fred. W. Moseley. jno

PROPRIETE A VENDRE

Magnifique résidence à vendre. Onze appartements très confortables. Système de chauffage à l'eau chaude. Eclairage au gaz et à l'électricité. Garage. Située sur la rue Girouard, à proximité du centre de la ville. S'adresser à T.-D. Bouchard, 173 rue Girouard. jno

ON DEMANDE

25 bons menuisier ou meubliers. Ouvrage permanent. Bons gages pour les hommes qualifiés. S'adresser. La Compagnie d'Orgues Canadiennes. jno

ON DEMANDE

Une bonne servante pour ouvrage général de maison, pas de lavage. Bon salaire. S'adresser à 345 Girouard St-Hyacinthe jno.

P. RAVENELLE

Marchand de chaussures et cuir,

SEILLER ET CORDONNIER

Agent pour la chaussure

"INVICTUS"

SUCCESEUR DE B. BELANGER

135 Rue Cascades

ST-HYACINTHE.

5 fév-6 août

GRAND CHOIX DE

Tapis, Prélarts, Portières

et Rideaux

Chez

EUG. L. DESAUTELS

222-226 Cascades, St-Hyacinthe

LES PREVOYANTS DU CANADA

Cette compagnie continue à progresser de façon étonnante. Nous apprenons que le mois de juin 1920 est marqué par une augmentation de 50% sur le mois de juin 1919. Le premier semestre donne une moyenne de 29% d'augmentation sur le semestre correspondant de l'année dernière qui pourtant était un record. L'on constate avec plaisir ces magnifiques résultats au 30 juin dernier sociétés actives, 49,661; parts de pension, 92,500; total de l'actif, \$1,860,606.44. Avant la fin de l'année, les deux millions seront atteints.

STANDARD TIME

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Heures de départ des trains:—

+ 9.55 a.m. x 6.32, p.m. + 9.35 p.m.
Pour Sherbrooke, Coaticook, Island Pond, Portland, Victoriaville et Québec.

+ 5.51 a.m. x 6.20 a.m., x 10.43 a.m. x 1.30 p.m. + 5.22 p.m. = 7.00 p.m. Pour Beloeil, Montréal, Ottawa, Toronto, les Etats-Unis et l'Ouest, (+) 4.00 p.m.

Heures de l'arrivée des trains:—

+ 9.55 a.m. + 12.25 p.m. x 6.32 p.m. + 9.35 p.m. de Montréal x 5.40 p.m. des Etats-Unis et de l'Ouest. (+) 2.05 p.m.

+ Tous les jours.
+ tous les jours, dimanche excepté.
= Dimanche seulement.
(+) Samedi seulement.

Nous émettons des billets, bons sur le Pacifique Canadien ou le Canadien National, à partir de Montréal, sur demande des passagers.

Pour billets et renseignements, adressez-vous à Ernest O. Picard, agent pour la ville, 35 rue Laframboise ou à F. C. Bouvette, chef de gare.

The Quebec, Montreal & Southern Railway Company.

CHANGEMENT D'HORAIRE

EFFECTIF LUNDI, 27 OCTOBRE 1919

Le train No 60, venant de Sorel arrivera à St-Hyacinthe à 12.15 p.m., et laissera St-Hyacinthe à 2.30 hrs p.m. pour Iberville et Noyan Jet.

Le train No. 61 laissera St-Hyacinthe à 2.00 p.m. pour Sorel.

Pour plus amples renseignements au sujet des trains, s'adresser à l'agent de billets

N. J. FERGUSON,

Gen. Passenger Agent.
L. J. BOURBEAU, Agt. St. Hyacinthe
Téléphone 28

GRAND TRUNK RYS SYSTEM

Un changement général d'horaires prenant effet le 2 mai aura lieu sur tout le réseau de chemin de fer Grand Tronc.

Pour plus amples renseignements, veuillez vous adresser à

E. O. Picard, Agent Local, ou
F. C. Bouvette, Chef de Gare.

PROVINCE DE QUEBEC
District de St-Hyacinthe
Cour Supérieure

In re: Succession Hermine Pinsonneault.

Avis public est par le présent donné que le soussigné a accepté sous bénéfice d'inventaire, la succession de Dame Hermine Pinsonneault, épouse de Pierre Mailloux, en son vivant de la ville de Marieville, dit district.

St-Hyacinthe, 19 juillet 1920.
Armandine Séguin.

Contresigné:
Beauregard & Labelle,
Procureurs.
23-30 juillet

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
District de St-Hyacinthe.

EUGENE JOLY, bourgeois, de la ville d'Acton Vale, district de St-Hyacinthe.

—VS—
Demandeur

Dame Exilda Mathurin, épouse commune en biens de Adolphe Forcier, et ce dernier tant personnellement comme chef de la communauté existant entre lui et sa dite épouse que pour autoriser sa dite épouse à ester en justice aux fins des présentes; tous deux de Manchester, Etats-Unis d'Amérique; Elizabeth Mathurin, veuve Mongeon, Etats-Unis d'Amérique; Victorine Mathurin, veuve d'Ulédge Couture, de Manchester, Etats-Unis d'Amérique; Joseph Mathurin, de Lewiston, Etats-Unis d'Amérique; Louis Mathurin, d'Attleboro, Etats-Unis d'Amérique; E. J. Mathurin, de la cité de Sherbrooke, district de St-François; Armand Mathurin de la cité de Sherbrooke, district de St-François, et actuellement de Lewiston, Etats-Unis d'Amérique; et Eugène Mathurin, d'un endroit inconnu aux Etats-Unis d'Amérique.

Défendeurs

Il est ordonné aux défendeurs, Exilda Mathurin, Adolphe Forcier, Elizabeth Mathurin, Victorine Mathurin, Joseph Mathurin, Louis Mathurin, Armand Mathurin et Eugène Mathurin, de comparaître dans le mois.

St-Hyacinthe, 21 juillet 1920.
H.-A. Beauregard, P.C.S.

Fontaine et Chagnon,
Avocats du demandeur.
23-30

Chambre de Commerce

Assemblée spéciale du Bureau de direction tenue le 20 juillet 1920, à 5 hres de l'après-midi, au lieu ordinaire et sous la présidence de M. W. Girouard.

Cette assemblée a été convoquée pour décider les trois questions qui suivent : 1o choix de trois délégués pour représenter la Chambre à la convention des chambres de commerce de l'Empire Britannique qui doit avoir lieu à Toronto en septembre prochain ; 2o la position que doit prendre la Chambre relativement au projet qui lui a été soumis par M. J. Van Koolberger, principal de l'Ecole de Télégraphie de Montréal, lequel désire venir s'établir dans notre ville ; 3o le montant à voter pour défrayer les dépenses occasionnées par les réparations que l'on doit faire subir au bureau de la Chambre.

Sont présents : MM. R. Morin, M. David, F. Philie, L. Augustin, O. Pothier, P. Richer, H. Raymond, C.-J. Laframboise, J.-A. Godard.

Les minutes de la dernière assemblée sont adoptées après lecture sur proposition de M. O. Pothier, secondé par M. M. David.

Les comptes suivants sont ensuite soumis à la Chambre : la Cie de Téléphone Bell, M. E. Solis M. L.-G. Saurette, la Southern Canada Power, La Tribune de St-Hyacinthe, la Cie J. C. Wilson Ltée. Tous ces comptes sont approuvés sur proposition de M. P. Richer, secondé par M. L. Augustin.

Puis le secrétaire donne ensuite lecture de la correspondance.

Après avoir pris connaissance de l'invitation de la Chambre de Commerce de Toronto relativement à la convention qui doit avoir lieu en septembre prochain, et le bureau de direction jugeant que la Chambre de Commerce de St-Hyacinthe se devait d'y être représentée, il est unanimement résolu que MM. W. Girouard, R. Morin et F. Philie soient délégués à cette convention. Et sur proposition de M. M. David, la Chambre, à l'unanimité, vote un montant de \$100, pour défrayer les dépenses des délégués.

Le secrétaire donne ensuite lecture de la lettre de M. J. Koolberger qui désire venir établir son école dans la ville de St-Hyacinthe. Sur cette question, la Chambre commissionne le secrétaire d'écrire à M. Koolberger lui disant qu'elle est prête à faire tout en son pouvoir pour l'aider dans son projet.

Attendu que la Commission des Services Publics de Québec a rendu une ordonnance dans la cause No 369, Southern Canada Power Company, requérante, vs la Cité de St-Hyacinthe, intimée ;

Attendu que par cette ordonnance, la Commission des Services Publics de Québec dit que la requérante pourra, au lieu de continuer à fournir le gaz, louer son usine à la Cité de St-Hyacinthe, moyennant un loyer annuel de un dollar et d'autres conditions ;

Attendu que, par une deuxième ordonnance, délai a été accordé jusqu'au 23 juillet courant ;

Attendu que le conseil municipal de la Cité de St-Hyacinthe est d'opinion qu'il n'est pas de l'intérêt de tous les contribuables de

louer la dite usine à gaz, et qu'il n'a pas d'employés compétents pouvant prendre charge de la dite usine ;

Il est proposé par l'échevin Solis, secondé par l'échevin Guillet, et résolu à l'unanimité :

Que la Cité de St-Hyacinthe refuse d'accepter le bail mentionné dans la dite ordonnance.

Lecture de la lettre de M. J. C. Drolet demandant la permission d'installer une pompe à gazoline sur la rue St-François, en face du No 55.

Il est proposé par l'échevin Guillet, secondé par l'échevin Augustin, et résolu à l'unanimité que la demande de M. Drolet soit rejetée.

Lecture de l'avis de M. Wilfrid Cadorette au sujet de son salaire ; avis laissé sur la table.

Le rapport des départements de police, feu et hygiène, pour le mois de juin, est lu et déposé aux archives.

Il est proposé par l'échevin Lefebvre, secondé par l'échevin Benoit, que Son Honneur le Maire Bouchard et le maire-suppléant Solis soient délégués aux conventions de l'Union des Municipalités Canadiennes et des Municipalités de Québec. Adopté, l'échevin Solis ne votant pas.

Lecture de la lettre de la Société d'Agriculture du comté de St-Hyacinthe demandant à la cité de St-Hyacinthe d'intervenir à un acte pour lui permettre d'hypothéquer le parc Laframboise pour une somme de \$2000.

Il est proposé par l'échevin Sylvestre, secondé par l'échevin Surprenant, et résolu à l'unanimité, que la demande de la Société d'Agriculture du comté de St-Hyacinthe soit acceptée, et que Son Honneur le Maire Bouchard et le greffier soit autorisés à intervenir au dit acte pour et au nom de la Cité de St-Hyacinthe.

Il est proposé par l'échevin Solis, secondé par l'échevin Lefebvre et résolu à l'unanimité, que le règlement No 298 soit soumis à l'approbation des électeurs propriétaires à une assemblée qui sera tenue le 10 août 1920, de 10 à 11 heures de l'avant-midi, et que les avis soient donnés suivant la loi.

Lecture du rapport du surintendant des travaux municipaux au sujet du règlement final avec la Roberts Filter Mfg. Co.

Il est proposé par l'échevin Augustin, secondé par l'échevin Benoit, et résolu à l'unanimité que le rapport fait par le surintendant des travaux municipaux en date du 21 juillet courant soit accepté et que le trésorier soit autorisé à régler avec la Roberts Filter Mfg. Co. suivant son offre du 17 juin 1920.

Il est proposé par l'échevin Augustin, secondé par l'échevin Sylvestre, de révoquer la résolution passée par le Conseil à sa séance régulière du 16 juin 1920, dans et par laquelle résolution "le Conseil Municipal de la Cité de Saint-Hyacinthe délègue à la Commission des logements ouvriers de St-Hyacinthe tous ses pouvoirs pour l'acquisition de terrains, l'achat de mais qu'il n'est pas de son ressort d'organiser la compagnie qu'il demande, ni d'intervenir auprès de M. Côté, principal de l'Ecole Commerciale Pratique Côté, relativement à cette question.

Sur proposition de M. J. A. Godard, la Chambre vote unanimement un montant \$35, pour défrayer les dépenses de réparations du bureau.

Et à la demande du secrétaire, la Chambre autorise l'achat de l'ouvrage intitulé : Commercial Organizations, et publié par The Bruce Publishing Co.

Puis la Chambre décide que le secrétaire, dans son rapport pour les journaux, devra faire connaître aux marchands et aux industriels de notre ville qu'elle a encore des enveloppes-annonces à vendre à ceux qui en feront la demande au secrétaire de la Chambre.

Et la séance est levée.

MUSIQUE POUR LES VACANCES

104 compositions musicales, 7 monologues et 13 narrations de vues animées pour 50 cents.

Envoyez 50cts au PASSE-TEMPS, 16-20 rue Craig-Est, Montréal, pour recevoir franco 7 monologues, 13 narrations de vues animées et 104 compositions musicales ainsi réparties :

81 morceaux de chant ;
23 morceaux de piano ;

c'est-à-dire tous les numéros parus depuis le 1er janvier jusqu'au 1er juillet 1920, y compris un nouveau catalogue de musique.

(Pour Montréal et les Etats-Unis, 60cts au lieu de 50cts.)

Demandez le dernier numéro (661) en vente partout, 10c.



Il y a deux raisons principales pour que vous consultiez un spécialiste si vous avez besoin de dentier.

En effet si vous jetez un coup d'oeil dans la foule vous constaterez que plusieurs personnes ont une figure plus ou moins agréable.

Poussez plus loin votre enquête et vous constaterez que la beauté de la figure est détruite

1° Par une dent trop petite
2° Par une dent trop blanche.

Les dents naturelles sont généralement grosses et le dentiste qui remplace une grosse dent naturelle par une petite dent artificielle, fait preuve d'ignorance coupable.

Est-il assez désagréable d'apercevoir une grosse gencive en caoutchouc quand une personne rit.

Notre spécialité dans ces dentiers vous assure un travail qui augmentera le charme de votre figure et qui durera très longtemps.

DR A. BEDARD
CHIRURGIEN-DENTISTE

190 GIROUARD - ST-HYACINTHE

SERVANTE DEMANDEE

Bons gages. Ouvrage facile. S'adresser au No. 231 rue Girouard.

ETAT CIVIL

Cathédrale

BAPTEMES

Juillet 17—Marie, Alice, Antoinette, fille de Georges Fontaine et de Rose-de-Lima Poulin. Par. et mar., Elias Choinière et Laura Fontaine.

" 18—Marie, Aurore, Florence, fille de Zoël Berthiaume et de Georgina Bibeau. Par. et mar., Alfred Cordeau et Aurore Fontaine.

" 18—Joseph, Regent, Léo, fils de Ovide St-Onge et de Yvonne Hogue. Par. et mar., Joseph Hogue et Marie-Louise Pelletier.

" 18—Marie Carmel, Pauline, fille de Arthur Bédard et de Bernadette Toussaint. Par. et mar., Arthur Bélanger et Eugénie Le-doux.

" 18—Gill, Aurèle, Jacques, fils de Frédéric Darsigny et de Anna Morin. Par. et mar., Aurèle Morin et Rose-de-Lima Paillant dit St-Onge.

" 19—Marie, Marguerite, Jeanette, fille de William Blanchette et de Emérilda St-Pierre. Par. et mar., Adéland Gadbois et Jeannette Gauthier.

" 21—Rolland, Rosaire, fils de Albéric Jubinville et de Cora Asselin. Par. et mar., Damien Jubinville et Adélina Girard.

MARIAGES

Juillet 19—Entre Nazaire Marquis, de St-André d'Acton, fils de feu Julien Marquis et de feu Domitilde Normandin, et Marie Emma Berger, fille de Joseph Berger et de feu Aldina Lapointe, de cette ville.

SEPULTURES

Juillet 19—Marie-Louise Lavimodière, épouse de Adéland Beauregard, 42 ans.

" 21—Edouard St-Amant, veuf de Marie Morel, 78 ans.

" 21—Hormisdas Guertin, fils de feu Georges Guertin et de feu Arselie Goyette, 57 ans.

BASE-BALL

La plus forte partie de base-ball qui sera jouée à St-Hyacinthe au cours de la présente saison sera probablement celle qui aura lieu sur le terrain de l'exposition, le dimanche, premier août prochain, et qui mettra en présence le club des policiers de notre ville et celui de la manufacture Ames & Holden. Elle devra intéresser au plus haut point tous les amateurs de ce sport à St-Hyacinthe.

Cette partie de base-ball a été organisée au profit de la police de notre ville. Les recettes de la journée seront employées à acheter des amusements à ces messieurs, afin de leur permettre de se procurer des distractions légitimes et récréatives pour les quelques moments de leur loisir que l'accomplissement de leurs importants devoirs leur permet de prendre.

Nous ne doutons pas que les citoyens de St-Hyacinthe se feront un plaisir de se rendre en foule à cette partie de base-ball pour prodiguer leur encouragement à nos policiers.

THEATRE CORONA

DIMANCHE, 25 JUILLET, EN MATINEE ET SOIREE

BRYANT WASHBURN

Ce distingué acteur tient le premier rôle dans la belle production :

L'ASSURANCE D'AMOUR

Le programme comprend une belle comédie SNUB POLLARD : **GETTING HIS GOAT**

Une intéressante Gazette de Pathé et

4ième épisode de la série **Poursuivi par Trois**

LUNDI, 26 JUILLET

TROUPE HENRI ROLLIN

Avec le concours de Mde GERMAINE DUVERNAY, l'artiste si bien connue du public de St-Hyacinthe, Mde DESTREE, du Théâtre National, Mde MARCELE BRIAND, du Onimétoscope, M. GASTON DAURIAC, du Canadien, M. ALFRED NOHCOR, le populaire chanteur.

TROIS PIÈCES A L'AFFICHE :

RIVAUX MAIS AMIS

Comédie en un acte.

LA MAIN DU CRIME

Drame en un acte par Mde Germaine Duvernay.

LA BELLE-MERE EST SANS PITIE

Comédie vaudeville en un acte.

CHANT PAR LES ARTISTES DE LA TROUPE

PRIX POPULAIRES : 30c, 35c, 40c. Taxe comprise.

MARDI, 27 JUILLET

Le Cri du Faible

FIGURANT LA CÉLÈBRE ARTISTE

FANNY WARD

Venez voir comment un chapitre du passé dans la vie d'une femme menace de détruire son bonheur. Une histoire des plus palpitantes qui a obtenu un succès phénoménal.

COMEDIE DESOPILANTE

12ième EPISODE de la série **La Main Invisible**

MERCREDI ET JEUDI, 28 ET 29 JUILLET

La Foi dans la Force

Grande production dans laquelle le rôle principal est interprété par

MITCHEL LEWIS

La pièce abonde en situations dramatiques, frémissements, impressions et saisissantes. Les amateurs du bon théâtre feront bien d'assister à cette belle pièce. M. Lewis est secondé par des artistes de premier ordre.

Comédie Smiling Bill Parson : **THEY OFF**, ainsi qu'un superbe Vaudeville.

5ième épisode de la série **L'Ombre qui Pleure**

VENDREDI ET SAMEDI, 30 ET 31 JUILLET

Albert Ray et Elinor Fair

DANS L'EXCELLENTE PIÈCE

Princesse Perdue

(Lost Princess)

Histoire captivante et agréable au plus haut degré. Un jeune homme de la campagne veut devenir un écrivain dans la grande ville. Il est aidé par une jeune fille attachée à un journal. Cette jeune fille se trouve être la princesse dont parle le jeune homme dans son roman.

Belle Comédie :

DARING LIONS and DIZZY LOVERS

5ième Episode de la grande série **ELMO LE SANS PEUR**

Matinées : Tous les SAMEDIS et DIMANCHES

ADMISSIONS : ORCHESTRE 18 CTS, BALCON 13 CTS.

Quelques Sièges Réservés à 23 cents.